
pourchassées par la police, les prostituées de Lyon se sont réfugiées en l'église de St-Nizier

Lettre à la population

Ce sont des mères qui vous parlent. Des femmes qui essaient d'élever, seules, leurs enfants le mieux possible, et qui ont peur aujourd'hui de les perdre. Oui, nous sommes des prostituées, mais si nous nous prostituons, ce n'est pas parce que nous sommes des vicieuses : c'est le moyen que nous avons trouvé pour faire face aux problèmes de la vie.

La société a l'habitude de nous juger, et de nous rejeter dans un ghetto de mépris ou de pitié. Nous sommes considérés comme des femmes « sales », « anormales », et cependant les gens disent : « il en faut ».

Parce qu'« il en faut », la loi française n'interdit pas la prostitution et, en principe, nous sommes des citoyennes comme les autres. Mais parce que la société a honte de « nous vouloir », on nous traite comme des délinquantes, comme des êtres sur lesquels la police peut exercer tous les pouvoirs répressifs.

M. Poniatowski veut-il redorer le blason de la police lyonnaise éclaboussée par « l'affaire de Lyon » de 1972 (la découverte de policiers proxénète) ? Veut-il se faire élire maire dans une ville propre ? Veut-il nous acculer à demander la réouverture des maisons closes, source de revenus intéressants pour l'État ? Toujours est-il qu'il a ordonné à la police lyonnaise nous accablé de procès-verbaux (nous en avons trois ou quatre par jour, d'un montant de 160 F l'un : l'État n'est pas perdant), et même de nous jeter en prison.

Depuis quelques semaines, en effet, nous sommes les unes après les autres traînées devant les tribunaux de police de Lyon et de Villeurbanne pour y répondre de récidive à l'article R 34 du Code pénal, qui sanctionne « l'attitude de nature a provoquer la débauche ». Qu'est-ce qu'une telle « attitude » ? Qu'est-ce qu'une telle « débauche » ? Les juges sont bien incapables de répondre, et nous sommes condamnées à des peines de prison sous l'accusation ridicule d'avoir fait des sourires aux passants de sexe masculin !

Nous n'irons pas en prison pour cela ! Des femmes devraient être actuellement incarcérées : nous les avons soustraite à la police, et aujourd'hui, nous nous sommes réfugiées dans une église. Elles n'iront pas en prison ! aucune d'entre nous n'ira en prison ! Ou alors la police devra nous massacrer pour pouvoir nous y entraîner. Nous, nous lui opposerons une résistance passive.

Nous sommes les victimes d'une politique injuste. Nous ne vous demandons pas de défendre la prostitution, mais de comprendre qu'ils n'ont pas le droit de nous faire ce qu'ils nous font en ce moment. Personne n'a jamais pu changer de vie en recevant des coups de matraque.

Soyez avec nous contre l'injustice qui nous accable! Après nous pourrons discuter pour savoir si la société a besoin de la prostitution...

DANS L'IMMÉDIAT, NOUS EXIGEONS

- La suppression immédiate des peines de prison
« nos enfants ne veulent pas leur mère en prison »
- La fin de l'arbitraire en matière de procès-verbaux (plus d'amende parce qu'on sait que telle personne se livre à la prostitution)
- Le respect des personnes, dans les attitudes, les actes, les paroles...

LE COLLECTIF D'ACTION
des personnes prostituées de Lyon

LES PROSTITUÉES DE LYON (et maintenant d'autres villes de France)
DEMANDENT A SORTIR DE L'ÉGLISE SAINT NIZIER

Deuxième lettre à la population :

Eh bien, oui ! Aussi incroyable que cela puisse paraître, c'est au nom de l'application intégrale de la loi française actuelle que nous demandons à sortir de notre lieu d'asile.

Pour la première fois enfin, nous avons pu nous faire entendre d'une grande partie de l'opinion publique. Des témoignages de soutien ne cessent de nous arriver, des femmes prostituées d'autres villes de France nous rejoignent : tout cela nous permet de continuer notre action dans la dignité.

Plus rien, désormais, ne peut nous intimider. Le mouvement s'avère irréversible, nous sommes à un tournant dans l'histoire de la prostitution, et pour sortir de l'église, nous ne plierons sous aucun chantage !

Nos revendications immédiates s'appuient ni plus ni moins sur la législation française, qui n'est pas respectée par les pouvoirs publics pour ce qui nous concerne. La loi, en effet, dit :

1. - LA PROSTITUTION NE CONSTITUE PAS UN DÉLIT.

Alors pourquoi la prison pour celles qui s'y livrent ? Nous ne le répéterons jamais assez, mais pour la plupart, nous sommes avant tout des mères, et nos enfants ne nous veulent pas en prison ! Le tandem approbation de la prostitution/répression doit prendre fin. Ceux qui finalement sont " pour " la prostitution n'ont pas le droit de vouloir, en même temps, que les femmes prostituées de toute une ville soient sanctionnées pour sauver la façade de moralité publique ! NOUS RÉCLAMONS DONC AU GARDE DES Sceaux OU À SES REPRÉSENTANTS, LA FERME ASSURANCE QUE NOUS NE SERONS PLUS CODAMNÉES ARBITRAIREMENT À DES PEINES DE PRISON.

2. - SONT PASSIBLES D'AMENDE LES PERSONNES AYANT DES ATTITUDES DE NATURE À PROVOQUER LA DÉBAUCHE. Nous ne nions pas à la police le droit de verbaliser de telles attitudes. Mais encore conviendrait-il que celles-ci soient dûment définies, et que l'on cesse de lier prostitution à débauche, la prostitution, encore une fois, n'étant pas un délit ! NOUS EXIGEONS, PAR CONSÉQUENT, QU'ON NE NOUS PÉNALISE PLUS POUR DE SIMPLES SOURIRES AUX PASSANTS, ET QUE CHAQUE INFRACTION QUE L'ON POURRAIT NOUS REPROCHER NOUS SOIT CLAIREMENT SIGNIFIÉE, ACCOMPAGNÉ D'UN CONTRÔLE D'IDENTITÉ LÉGAL.

3. - AUCUNE DISCRIMINATION NE DOIT FRAPPER LES PERSONNES PROSTITUÉES. C'est pourquoi nous revendiquons le droit au même respect que celui qui entoure tout autre citoyen.

4. - LES MAISONS CLOSES SONT SUPPRIMÉES. Il n'est par conséquent pas question qu'elles soient de nouveau ouvertes, sous forme d'éros-centers ou autres. Ainsi que nous l'avons écrit au Président de la République, JAMAIS NOUS N'ACCEPTERONS DE DEVENIR DES FONCTIONNAIRES DU SEXE, À LA LIBERTÉ LIMITÉE !

5. - SONT PRÉVUS DES DISPOSITIFS FAVORABLES À LA RÉINSERTION DES FEMMES DÉSIROUS QUITTER LIBREMENT LA PROSTITUTION. L'expérience témoigne, pourtant, que cette réinsertion est rendue très difficile. NOUS DÉNONÇONS DONC OUVERTEMENT LA NON-APPLICATION DE CES TEXTES (Ordonnances de 1960).

AU NOM DE LA LOI, LAISSEZ SORTIR DE L'ÉGLISE SAINT-NIZIER LES FEMMES QUE NOUS SOMMES, ET QUI RESTERONT À JAMAIS LE SYMBOLE DE NOTRE LIBÉRATION À TOUTES !

Fait en l'Église de Saint-Nizier à Lyon, le 5 juin 1975

Appel des prostituées de Lyon
AU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE

Lyon, le 2 juin 1975,

Monsieur le Président de la République,

Nous sommes des femmes qui nous prostituons. Selon la loi, nous ne sommes pas des délinquantes : nous sommes des citoyennes comme les autres. Et cependant, aujourd'hui à Lyon, vos policiers nous chassent comme du gibier ! On nous accable de procès-verbaux sur des bases infondées (le seul fait que nous sommes connues comme prostituées suffit à ce que nous soyons poursuivies pour « attitudes de nature à provoquer la débauche ») et maintenant, on nous condamne à des peines de prison !

Pourquoi cela ? Que veut votre ministre de l'intérieur ? Faire de Lyon une ville « propre » pour effacer les séquelles de l'affaire de Lyon de 1972 ? (des policiers inculpés pour proxénétisme), ou pour pouvoir s'y présenter comme candidat à la mairie ? Nous acculer à demander la réouverture des « maisons closes », source de revenus intéressants pour les pouvoirs publics, ce qui semble encore plus probable ? Pour ce qui est de ce dernier point, il vaut mieux que nous vous le disions tout de suite, Monsieur le Président : JAMAIS NOUS N'IRONS DANS DES MAISONS CLOSES ! JAMAIS NOUS N'ACCEPTERONS D'ÊTRE DES « FONCTIONNAIRES DU SEXE », RAPPORTANT DE L'ARGENT AUX POUVOIRS PUBLICS !

Déjà actuellement, l'Etat est le plus grand proxénète qui puisse être. Tous ces procès-verbaux (nous en avons trois, quatre par jour, d'un montant de cent soixante francs l'un), et ces impôts que l'on nous demande aujourd'hui de payer en tant que « femmes entretenues » ou « dames de compagnie », qui donc en profite, en effet ?

La société française que vous dites vouloir changer doit prendre ses responsabilités, Monsieur le Président.

Si elle continue à dire : « Il faut des prostituées », il n'est pas juste que les femmes qu'elle veut dans cet état soient traitées comme des criminelles, qu'elles soient matraquées, embastillées... Depuis quelques semaines, nous nous voyons condamnées les unes après les autres à des peines de prison fermes, par les tribunaux de Lyon et de Villeurbanne, sous la seule accusation d'avoir fait des sourires aux passants de sexe masculin. Voilà comment, en une année proclamée « année internationale de la femme », on nous traite !

Vous êtes, avez-vous déclaré, le « Président de tous les Français ». Alors vous êtes aussi le Président des prostituées !

Aujourd'hui, nous nous sommes réfugiées dans une église du centre de Lyon, pour soustraire à l'action de la Police des femmes qui devraient être incarcérées. En tant que Magistrat suprême, nous vous demandons de faire surseoir aux poursuites dont nous sommes les victimes ! Autrement, la police devra nous massacrer dans l'église. AUCUNE D'ENTRE NOUS N'IRA EN PRISON, MONSIEUR LE PRÉSIDENT !

Dans l'attente d'une juste réaction de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de notre respectueuse considération.

Les Femmes " prostituées " de Lyon

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

**LES FEMMES PROSTITUEES
VOUS DISENT:**

NON

AUX PEINES DE PRISON !

Nous n'avons pas volé...

Nous n'avons pas tué...

Et nous sommes des mères de famille.

NON

**A LA REPRESSON POLICIERE
ABUSIVE !**

NON

**A LA REOUVERTURE DES MAISONS
CLOSES OU A LA CREATION
D'EROS-CENTERS !**

OUI

**A MADAME SIMONE VEIL
COMME MEDIATRICE
ET A UNE TABLE RONDE
AVEC NOS DELEGUEES !**

(MARDI 10 JUIN)

NOTRE ACTION CONTINUE

CONTINUONS LA GRÈVE

ENSEMBLE DANS TOUTE

LA FRANCE, ON S'ORGANISE

COURAGE

TENONS JUSQU'À LA VICTOIRE

Toutes ensemble, la main
(les prostituées) dans la main.
de Paris

(MARDI 10 JUIN)

NOTRE ACTION CONTINUE

CONTINUONS LA GRÈVE

ENSEMBLE DANS TOUTE

LA FRANCE, ON S'ORGANISE

COURAGE

TENONS JUSQU'À LA VICTOIRE

Toutes ensemble, la main
(les prostituées) dans la main.
de Paris

SOLIDAIRES DES FEMMES PROSTITUEES DE LYON VICTIMES D'UNE REPRESSION
INQUALIFIABLE, NOUS DEMANDONS A ETRE CONDAMNE AVEC ELLES.

Des citoyens.

Lyon, le 5 juin 1975

A Monsieur le Procureur
de la République
Palais de Justice
69005 LYON

Monsieur le Procureur de la République,

Par cette lettre, nous demandons à être emprisonnés pour avoir eu, de façon répétée, des "attitudes de nature à provoquer la débauche".

Si nous nous dénonçons ainsi à la Justice, c'est parce que nous avons appris que des femmes jouissant d'après la loi des mêmes droits que nous, mais ayant le tort d'être illégalement fichées par la police comme "prostituées" (le "fichier", en effet, a été théoriquement aboli en 1964), venaient d'être condamnées par les tribunaux de police de Lyon et de Villeurbanne à des peines de prison (confère notamment LE PROGRES du 22 mai dernier), sur la base, par exemple, de cette accusation (lue sur une signification de jugement de police): "déambulait à la hauteur du N° 8 de la... en adressant des sourires aux passants du sexe masculin, attitude qui ne pouvait laisser aucun doute sur son activité ; qu'un tel comportement était de nature à porter atteinte à l'ordre et à la décence".

Il nous arrive fréquemment à nous aussi de déambuler sur les trottoirs de Lyon; d'être habillés de façon à mettre en valeur les charmes de notre physique, et de faire des sourires aux passants. Jamais, cependant, les gens de police ne nous ont verbalisés aux termes de l'article R 34 du Code Pénal, et jamais des tribunaux de police ne nous ont condamnés, de ce fait, à des peines de prison pour récidive (article R 37 du Code pénal). Conscients qu'une injustice est ici perpétrée; que la loi n'est pas appliquée à tout le monde de la même façon, nous avons choisi de nous dénoncer, afin que justice puisse être faite.

Mais parce que nous sommes conscients, aussi, qu'actuellement une politique de répression est menée à Lyon à l'encontre des personnes prostituées, non seulement en contradiction avec la loi de 1960 toute tournée vers la réinsertion des personnes au trottoir, mais également sans que le Parquet en soit informé, nous nous permettons de vous adresser un dossier qui a été dernièrement remis à la presse par un collectif de personnes prostituées et par la section lyonnaise du Mouvement du Nid. Vous comprendrez, à sa lecture, les raisons profondes de notre dénonciation volontaire.

Dans l'attente d'être poursuivis comme il se doit, nous vous prions de croire Monsieur le Procureur de la République, à l'assurance de notre respectueuse considération.

Signatures :

Christian Delorme

Dominique Javaux

Pierre Gentil

Signatures :

Bernard GIGUET
Patrick Van Nicurvenbruyse
Dominique Delorme
Bernard Thévenet
Denis Basle
Patrice Bouveret
Pierre Perret Jeanneret
Christian Brunier
Aribert Marcel
Georges Bottes,
Parc Puissant
 Françoise Caggioli
Isabelle et Jacques Limouzin

Françoise Gaucher
Marie-Hélène Bunoz
Ivette Bailly
Serge Perrih
Vincent Muchel
Alain Madamours
Jean-Luc Duparay
Jean-Paul Regourdal
Louis Duvert
Jacques Delorme
Christian Mellon

Nom et Prénom	Adresse	Signature
---------------	---------	-----------

LES FEMMES PROSTITUÉES DE LYON

1. DENONCENT LA POLITIQUE DE REPRESSION QUI LEUR EST TOUJOURS APPLIQUEE

La loi actuelle dit : " La prostitution n'est pas un délit « .
En fait, son exercice est interdit.

Les prostituées sont toujours accablées de P.V. et maintenant les appartements de plusieurs d'entre elles sont " saisis " .

D'autre part, elles sont imposées (avec rappel sur quatre ans !) sur le bénéfice qu'elles tirent de son exercice légal, et pourtant interdit !

" Nous dénonçons une fois de plus l'application hypocrite, répressive et négative, de la loi actuelle ".

2. DENONCENT L'HYPOCRISIE D'UNE SOCIETE QUI NE SAIT QUE LEUR DIRE :

" FAITES AUTRE CHOSE » , MAIS SANS LEUR EN DONNER LES MOYENS !

" La société qui a fait de nous des prostituées, est-elle en mesure de nous proposer sérieusement autre chose que de bonnes paroles et de bons conseils, surtout/à une époque où l'on compte plus d'un million de chômeurs ? "

(Toutes les statistiques confirment en effet que les principales victimes du sous-emploi sont d'abord les femmes, dans un pourcentage important.)

3. DENONCENT LE SILENCE ET LE MEPRIS DU GOUVERNEMENT QUI REFUSE DE SE PRONONCER SUR LE RAPPORT DE MONSIEUR PINOT (Mr. Prostitution)

Mis brutalement, en juin 1975, en face des manifestations des femmes prostituées, le Président de la République demandait un rapport d'information et d'orientation. Ce rapport fut établi par Mr. Pinot, et remis en janvier 1976, au gouvernement.

" Depuis, nous avons été renvoyé de Mr. Pinot à Mme Veil, puis à Mme Mème, et nous sommes toujours dans l'attente des décisions. Si la presse a publié dernièrement quelques extraits de ce rapport, nous , les principales intéressées en cette affaire, n'en avons jamais eu connaissance, et nous nous demandons toujours : " A quelle sauce se prépare-t-on à nous manger ? «

" En ce jour du 2 avril 1976, jour de la rentrée parlementaire, nous exigeons une réponse gouvernementale dans les meilleurs délais, et en appelons à l'Assemblée nationale.

DE TOUTE MANIERE , LA SITUATION ACTUELLE NE PEUT PLUS DURER !

et une fois de plus nous redisons :

NON A LA PRISON

NON AUX MAISONS CLOSES

NON AUX QUARTIERS RESERVES

DANS LES SEMAINES QUI VIENNENT, SOYEZ PRETS A VENIR SOUTENIR NOTRE ACTION !

Le 2 avril 1976,

Au nom des prostituées de Lyon : LE COLLECTIF

4 avril 1976,

AUX ORGANISATIONS et GROUPES DIVERS QUI
VEULENT NOUS APPORTER LEUR SOUTIEN

M.M.

Le Jeudi 1^{er} avril, nous nous retrouvions à quelques uns pour une opération prévue le lendemain. Celle-ci fut jugée trop précipitée et reportée au JEUDI 8 AVRIL 1976.

Toutefois, un communiqué fut rédigé précisant le sens de notre action. Vous le trouverez ci-joint.

Dans l'esprit de ce tract et si vous êtes d'accord avec nous sur les trois points que nous dénonçons (notamment le N° 2) nous vous invitons vous associer à la démarche que nous avons décidé de faire, en nous rendant le plus nombreux possible ce JEUDI 8 AVRIL à L'A.N.P.E. (Agence nationale pour l'emploi) 98 rue Boileau Lyon 6^e

- Rendez-vous à 13 h 30 à cette adresse.

Nous sommes d'autant plus décidé de passer à l'action, que Monsieur PRADEL a cru bon devoir se distinguer en se prêtant à une farce du 1^{er} avril de fort mauvais goût. Ses propos le déconsidèrent une fois de plus : (cf. l'interview Pradel sue FR3 le soir du 1^{er} avril, annonçant son intention d'ouvrir un EROS-CENTER - information démentie le lendemain : ce n'était qu'un canular !)

SOYEZ NOMBREUX A VENIR
SOUTENIR NOTRE ACTION

Au nom des prostituées de Lyon : LE COLLECTIF

Téléphone : 57 - 76 - 84 mercredi Après-midi, si vous souhaitez
quelques compléments d'information

MONSIEUR PRADEL SE MOQUE de NOUS !

- Le soir du 1er avril 1976, aux Informations régionales de la Télévision, Monsieur PRADEL annonçait l'ouverture d'un EROS-CENTER à LYON, et désignait déjà la personne qui devait en assurer la gestion.
- Cette nouvelle était démentie le lendemain, suite à de nombreux coups de téléphone. " Non, ce n'était là qu'un canular auquel s'était prêté très volontiers Monsieur PRADEL ! "

1°) MONSIEUR PRADEL A DONC VOULU S'AMUSER, ET AMUSER TOUS LES LYONNAIS EN LANÇANT LUI AUSSI son "POISSON D'AVRIL" !

Nous lui reprochons de l'avoir fait à nos dépens. Il y a tout de même des limites à l'ironie et à l'indécence, car on ne s'amuse pas avec le destin des personnes. Le combat que nous menons depuis un an, n'est pas pour nous de la rigolade ! Encore une fois, nous nous sommes senties méprisées.

2°) MONSIEUR PRADEL EST UN INCONSCIENT, ET A PARLÉ UNE FOIS DE PLUS POUR DIRE DES BÉTISES ! SES PROPOS LE DÉSHONORENT !

Il est d'ailleurs coutumier du fait. Chacun garde en mémoire la phrase qu'il devait prononcer au moment des événements de juin dernier, et qui devait le ridiculiser à travers la France entière : " Y a qu'à tous leur couper le zizi. " Décidément, les déclarations du maire de Lyon le déconsidèrent, et les Lyonnais ont de plus en plus de peine à le prendre au sérieux. Le béton et le métro ne remplacent pas le bon sens !

3°) MONSIEUR PRADEL EST SUREMENT DE "MÈCHE" AVEC LE POUVOIR ACTUEL !

(quoi qu'il dise de son apolitisme) pour refuser l'étude du rapport de M. Pinot (Monsieur Prostitution) pour nous provoquer, et mettre ainsi progressivement en place un dispositif de " réouverture des maisons ".

- DE TOUTE MANIÈRE,
QU'IL SOIT UN AMUSEUR, UN INCONSCIENT OU UN PROVOCATEUR,
MONSIEUR PRADEL SE MOQUE DE NOUS !
- NOUS LUI RÉPONDONS PAR NOTRE VOLONTÉ ACCRUE DE POURSUIVRE LE COMBAT ET EN LUI DEMANDANT (à lui et à bien d'autres) :

NOUS DONNEZ-VOUS LES MOYENS DE FAIRE AUTRE CHOSE ?

NOUS FAISONS MAINTENANT. QUELQUES PROPOSITIONS À LA POPULATION LYONNAISE

Puisque, selon l'opinion publique, il faut des prostituées, et si pour répondre à cette soi-disant nécessité, le projet du maire de Lyon devait aboutir un jour, alors :

- Que chaque femme prenne son tour de " service civique " dans la " maison Pradel ", à commencer par la sienne et celles de ses adjoints, ensuite viendrait celui de toutes les femmes de, Lyon sans aucune exception, de tous milieux et de toutes conditions !
- Ou encore, que l' " A.N.P.E. " (Agence nationale pour l'emploi) puisse proposer officiellement du « travail », dans la " maison Pradel " !

VOUS VOUS INDIGNEZ DE CES PROPOSITIONS ?

ALORS POURQUOI
LES ACCEPTERIEZ-VOUS POUR NOUS ?

VOUS CRIEZ AU SCANDALE QUAND IL S'AGIT DE VOTRE
FEMME, DE VOTRE MÈRE, DE VOTRE FILLE OU DE VOTRE
SOEUR ?

ALORS POURQUOI TROUVEZ-VOUS ÇA NORMAL
QUAND IL S'AGIT DE NOUS ?

- EH BIEN NON !

NOUS REFUSONS D'ÊTRE LES O.S. DE LA SEXUALITÉ !

NOUS REFUSONS LA "PRISON DU SEXE" !

(même une prison " dorée " comme celle que Pradel voudrait nous offrir)

NON AUX MAISONS CLOSES NON À LA PRISON NON AUX QUARTIERS
RESERVES

OUI A UN DÉBAT PUBLIC SUR LES MESURES FIGURANT DANS LE RAPPORT PINOT

NOTRE COMBAT CONTINUE !

8 avril 1976,

Le collectif des prostituées de
---- LYON ----